



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 22 septembre 2015

Invitation presse

DEUXIÈME COMITÉ DE PILOTAGE POLITIQUE FRANCO-BELGE VALIDATION DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL PARLEMENTAIRE FRANCO-BELGE

POINT-PRESSE LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2015 A 17H10 JARDIN D'ETE - PREFECTURE DE REGION NORD – PAS-DE-CALAIS

Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, réunira, au plus haut niveau de représentation, les autorités françaises et belges ce mercredi 23 septembre.

Les relations entre la France et la Belgique sont capitales pour l'avenir des territoires frontaliers, particulièrement en Nord – Pas-de-Calais. Ces espaces partagent une destinée commune et le fait transfrontalier constitue une réelle opportunité de développement, en termes d'attractivité, de dynamisme économique et solidaire, de gestion et de valorisation commune de territoires interdépendants.

L'absence de frontières naturelles et l'existence d'une histoire partagée sont de réels atouts. Pourtant, la coopération franco-belge transfrontalière rencontre des obstacles juridiques et administratifs. De 2005 à 2007, un groupe de travail de parlementaires français et belges a identifié ces freins. Il a proposé des solutions pour les surmonter.

Depuis 2007, la législation a évolué de part et d'autre de la frontière, des accords intergouvernementaux ont été signés et une prise de connaissance des pratiques administratives de chacun est engagée. Pour déterminer de nouvelles suites opérationnelles, un processus d'actualisation de ces travaux est lancé en 2014.

La réunion du comité de pilotage permettra de valider, ce mercredi, les résultats de cette initiative inédite. Il s'agit d'engager des plans d'actions concrets et immédiats dans les domaines :

- de l'emploi, de la formation et de l'apprentissage ;
- des transports, de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- de la santé et du médico-social ;
- de la sécurité civile.

La délégation de Belgique sera composée de :

- Rudy Demotte, ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- Vincent Mertens de Wilmars, ambassadeur de Belgique en France,
- Fabienne Reuter, déléguée générale des gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de Wallonie, représentant Paul Magnette, ministre-président de Wallonie et
- Filip D'Havé, délégué général du gouvernement de la Flandre en France.

A l'issue de cette séance, les personnalités se tiendront à votre disposition pour répondre à vos questions lors d'un échange à partir de 17h10.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr